

Augmentation de capital réservée de 2,5 M€ par compensation de créances

Auplata (Alternext - FR0010397760 - ALAUP), 1^{er} producteur d'or français coté en Bourse, annonce la réalisation d'une augmentation de capital réservée de 2,5 M€, et libérée par compensation de créances, intégralement souscrite par la société Compagnie Minière de Touissit.

Le Conseil d'Administration, réuni le 28 juillet 2016 et faisant usage de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 21 juin 2016 (8^{ème} résolution), a décidé de procéder à une augmentation de capital d'un montant nominal de 625 000 €, par émission de 2 500 000 actions nouvelles, à un prix unitaire de 1,0 €, avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit de la société Compagnie Minière de Touissit, à libérer en espèces ou par compensation de créances en principal avec les Obligations 2014 d'une valeur nominale de 500 €, à raison d'une Obligation 2014 pour 500 actions nouvelles.

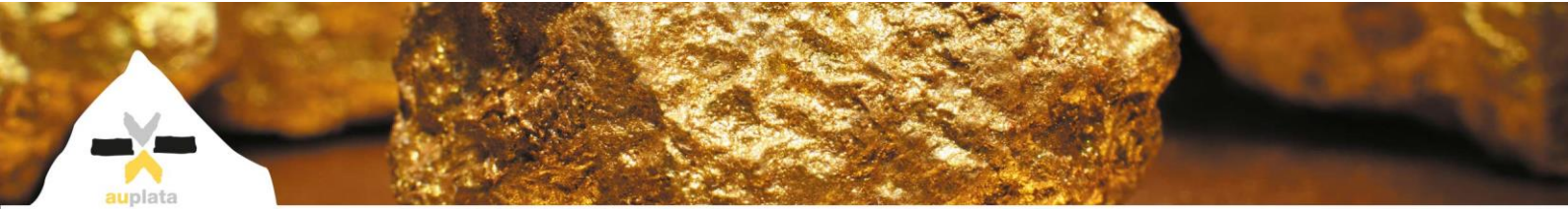
Cette opération se traduit par l'émission de 2 500 000 actions nouvelles au prix unitaire de 1,0 €, soit un montant total de 2 500 000 € (prime d'émission comprise), intégralement souscrites par la société Compagnie Minière de Touissit et libérées par compensation de créances en principal avec les 5 000 Obligations 2014 d'une valeur nominale de 500 € qu'elle détenait.

La Compagnie Minière de Touissit a aussitôt cédé l'intégralité des actions reçues, suite à la conversion des 5 000 Obligations 2014, au fonds de titrisation de droit luxembourgeois 4T Commodities & Emerging Markets représentée par la société de gestion 4T Commodities & Emerging Markets Management Company SA, représentée notamment par Jean-François FOURT, suivant sa logique de désengagement de tout investissement dans l'or en Guyane.

Les nouvelles actions émises sont assimilables aux actions existantes et admises aux négociations sur Alternext Paris depuis le 12 août 2016. A l'issue de cette opération, le capital social d'Auplata s'élève à 13 445 577,75 € divisé en 53 782 311 actions d'une valeur nominale de 0,25 €, cotées sur le marché Alternext à Paris.

Post-opération le fonds 4T Commodities & Emerging Markets détient 9 445 225 actions soit 17,56 % du capital et des droits de vote. A titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1,0% du capital social de la société préalablement à l'émission, est désormais portée à 0,95 %.

A travers cette opération, Auplata solidifie sa structure de capital et allège sensiblement sa charge financière. Pour rappel, les intérêts versés par Auplata au titre des 5 000 Obligations 2014 détenues par la société Compagnie Minière de Touissit s'élevaient, sur l'exercice 2015, à 0,2 M€.



Auplata en bref

Basé en Guyane française, Auplata est le 1^{er} producteur d'or français coté en Bourse. La société dispose de plus de 700 km² de permis et titres miniers en Guyane française. Auplata mène une stratégie industrielle et financière novatrice de mise en valeur des ressources aurifères guyanaises avec une forte implication des acteurs locaux. L'objectif de la société est ainsi de proposer une exploitation durable pour l'industrie minière guyanaise.

Depuis juin 2015, Auplata est actionnaire de la société minière ivoirienne OMCI, détentrice de deux projets miniers en Côte d'Ivoire.

Le capital social d'Auplata est composé de 53 782 311 actions cotées sur le marché Alternext à Paris (Euronext).
ISIN : FR0010397760 – ALAUP ; ICB : 1777 – Gold Mining.

Pour plus d'information sur la société Auplata : www.auplata.fr.

Contacts

ACTUS FINANCE

Mathieu Omnes	Relations investisseurs	momnes@actus.fr	01 53 67 36 92
Nicolas Bouchez	Relations presse	nbouchez@actus.fr	01 53 67 36 74

